

LE PETIT JOURNAL

Sommaire

1_ *Compte Rendu du C.M. du 16 février 2015*

2_ *Trophée de l'accessibilité*

3_ *Quoi de neuf au Foyer Rural*

4_ *Accès déchetterie*

5_ *2015 élections*

**Relevé de compteur
d'eau
à partir du
18 mars 2015
par la
LYONNAISE DES EAUX**

1 Compte Rendu Sommaire de la séance du 16 février 2015

Le C.M. s'est réuni le 16 février 2015 à partir de 20 heures dans la salle municipale. IL a abordé les points fixés à l'ordre du jour.

Point 1 : Les 3 taxes

Le CM décide de ne pas modifier les taux des taxes soit :

<i>Taxe d'Habitation</i>	<i>8.60 %</i>
<i>Taxe du Foncier bâti</i>	<i>8.92 %</i>
<i>Taxe du foncier non bâti</i>	<i>36.91 %</i>

Point 2 : Règlement du la gestion du cimetière et montant des concessions

Le CM approuve le règlement pour la gestion du cimetière présenté par le maire. Il est consultable en mairie.

Rappel : les montants de la concession et de la réservation des alvéoles dans le columbarium.

Concession pour une tombe, une cinéraire ou une alvéole : 100 €

La concession est d'une durée de 30 ans, son montant devra être à nouveau acquitté à échéance des 30 ans.

*Réservation pour une alvéole dans le columbarium : 900 €
Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à la mairie.*

Point 3 : Adjudication de la chasse communale

Le CM valide l'adjudication de la chasse à M. HUGUENY pour la somme annuelle de 4500€.

Prochain conseil municipal le lundi 16 mars 2015 à 20 heures

2 Guinkirchen récompensé au Trophée Régional de l'Accessibilité 2015

Guinkirchen a été récompensé en obtenant le trophée régional de l'accessibilité 2015 pour les travaux d'amélioration de l'accessibilité réalisés sur la mairie et ses abords, sur la salle polyvalente et sur les trottoirs. Et Guinkirchen reste en course pour le Trophée National.

2 Quoi de neuf au Foyer Rural

CINEMA EN CAMPAGNE

Mercredi 18 mars

À 20 h 30

LA FAMILLE BELIER

Soirée Théâtre

Samedi 21 mars

À 20 h

THEATRE D'IMPRO

Par la compagnie Tapage Nocturne

4 Accès déchetterie (rappel)

La déchetterie de Boulay a été rénovée. Une barrière automatique gère l'accès aux quais de déchargement. Désormais la carte SYDEME sera obligatoire pour accéder à la déchetterie. Elle assure l'ouverture de la barrière. Les nouvelles dispositions sont expliquées dans le Courrier de la Comcom. Le règlement est consultable en mairie.

5 2015, année d'élections

2015 sera encore une année où vous serez appelés à venir voter. Dès les 22 et 29 mars, nous élirons les conseillers départementaux qui siègeront au Conseil Général de la Moselle. Et fin d'année, nous élirons également les conseillers régionaux.

Pour ces prochaines élections départementales, afin de créer la parité au sein de l'assemblée, le vote devra se porter sur un binôme composé d'une femme et d'un homme. Cette élection est importante pour les communes en particulier pour les communes rurales comme Guinkirchen, le Conseil Général est le principal partenaire dans le financement de nos projets. Mais pour chacun d'entre nous, le Conseil Général agit au quotidien. Ainsi il possède entre autres la gestion des collèges, du transport scolaire. Il organise et gère les aides sociales.

Chers concitoyens, il est vital d'élire des femmes et des hommes issus de notre territoire, qui par leurs expériences des dossiers comme maire, adjoint au maire, conseiller municipal dans nos grandes communes, délégués communautaires dans nos communautés de communes seront susceptibles de répondre au mieux à nos besoins et nos attentes.